

Je voudrais proposer au gouvernement une méthode, en vue de rétablir l'équilibre à la suite de l'analyse que je viens de faire. Mais auparavant, je voudrais examiner les raisons pour lesquelles la hausse de notre dollar est néfaste. En général, la réponse est évidente. Demandez aux producteurs de produits de base. Ils écoulent leurs produits sur les marchés mondiaux et sont payés en dollars américains. La disparition de l'escompte leur a coûté entre 6 et 7 p. 100 de leurs recettes brutes ce qui est grave. Toutefois, l'industrie manufacturière secondaire est vraiment touchée. Elle l'est, parce que la hausse du dollar abaisse le prix des importations sur notre marché intérieur et deuxièmement, parce que nos exportations sont moins bien placées pour soutenir la concurrence sur les marchés étrangers. Sous ce rapport, je crois que le mouvement du dollar est le principal facteur qui a contribué plus encore que les anciennes politiques restrictives du gouvernement à la situation actuelle du chômage dans le secteur canadien de la fabrication, à la fermeture des usines secondaires et au ralentissement général de la production intérieure.

Le côté ironique de la chose, c'est que l'apport même de dollars d'investissements qui fournit des possibilités et des emplois au Canada contribue à faire pencher davantage encore la balance dans le sens opposé aux intérêts des industries qui ont les meilleures perspectives d'offrir des emplois à notre population croissante. Ou, tout au moins, ce qui est une réserve importante, certains apports étrangers ont ce résultat.

Un simple fait réfute les arguments de ceux qui pensent que le capital n'a pas de nationalité, lorsque les apports de capitaux étrangers font remonter le taux du dollar, ce qui se produit lorsqu'il y a un excédent commercial comme c'est le cas maintenant, il vaut mieux investir des dollars canadiens que des dollars étrangers, car le dollar canadien fournit des emplois et de la production sans exercer sur notre monnaie des pressions à la hausse, alors que le dollar d'investissement étranger, dans la conjoncture actuelle, a cet effet et nuit aux débouchés nationaux et étrangers des produits manufacturés canadiens et de ce fait aux possibilités d'emploi. Le même paradoxe s'applique à notre excédent du commerce d'exportation, s'étayant sur nos produits primaires, et en raison de notre solde créditeur aux comptes de capitaux. De fait, c'est un renversement de la sagesse mercantile traditionnelle.

Permettez-moi de poser la question et d'y répondre: à quoi cela nous avance-t-il de vendre autant de matières premières à l'étranger, si cela ne nous apporte que des devises étrangères qui font croître la valeur du dollar canadien et entraînent la fermeture de nos usines parce que les produits fabriqués à l'étranger deviennent de ce fait beaucoup plus attrayants pour nous? Il est possible d'établir une économie viable fondée sur une telle stratégie économique, c'est-à-dire une économie fondée sur l'exportation de ressources naturelles, et une telle économie peut assurer la prospérité à notre pays, mais une prospérité fondée sur le partage de revenus gagnés seulement par un petit nombre de travailleurs.

Jusqu'à l'épuisement des ressources, une faible population canadienne pourrait recevoir ces revenus et acheter à l'étranger, un peu comme la famille royale du Koweït qui vit d'une espèce de régime de bien-être de premier ordre. Nous ne pourrions pas, cependant, assurer des emplois à une population croissante ni assurer la stabilité

[M. Kaplan.]

économique à long terme, et les Canadiens n'envisagent pas leur avenir comme celui d'un petit pays, vivant de ressources naturelles en voie d'épuisement et exportant ses citoyens et ses matières premières.

Une voix: Votre temps est expiré!

• (4.10 p.m.)

M. Kaplan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Pourrais-je demander à la Chambre de bien vouloir me permettre de terminer mes observations? J'ai presque fini.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

D'autres voix: Non.

M. l'Orateur suppléant: Le député n'a pas le consentement unanime de la Chambre. Le député de Joliette (M. La Salle) a la parole.

[Français]

M. La Salle: Monsieur le président, je voudrais faire porter mes remarques sur la motion présentée par le Nouveau parti démocratique sur le chômage, problème qui intéresse tous les députés. Ce n'est pas la première fois que les partis de l'opposition reviennent à la charge en présentant une motion sur cette plaie de notre temps.

Étant donné les effets désavantageux de cette situation, il est sûrement difficile de se taire, lorsque nous avons l'occasion d'exprimer certaines opinions constructives. Je voudrais surtout convaincre nos honorables amis, les ministériels.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Où était donc le député, hier, alors qu'on discutait de la question des produits textiles?

M. La Salle: Monsieur le président, l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce me demande si j'étais à la Chambre, hier, à l'occasion du débat sur les produits textiles. Je suis membre d'un comité qui, depuis trois semaines, étudie un bill qui n'a pas moins d'importance, soit le bill C-176, et compte tenu de son importance pour ma circonscription, je tiens à dire à l'honorable ministre que je ne perdrais quand même pas mon temps.

L'hon. M. Pepin: Alors, on vous attend lundi!

M. La Salle: Je ne manquerai sûrement pas l'occasion d'en discuter, si j'en ai l'opportunité.

Monsieur le président, compte tenu de la situation actuelle et des opinions que nous entendons, et reconnaissant l'existence de cette plaie, savoir le chômage, il faut signaler le manque de succès du gouvernement quant au règlement de cette situation.

Je ne dis pas, monsieur le président, que le gouvernement n'a rien fait, mais une chose est certaine: il n'a pas fait assez.

On reproche, bien sûr, aux députés de l'opposition de ne pas faire de suggestions positives. A la Chambre, de très bonnes propositions ont été faites par tous les partis de l'opposition. Nous déplorons, bien sûr, que le gouvernement fait trop souvent la sourde oreille à nos propositions.

L'hon. M. Pepin: C'est cela, résumez-nous cela en quelques minutes.